

CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PATRIMOINE NATUREL DE MAYOTTE

AVIS n° 2012-08

Date : 27/02/2012

**Présentation des missions du Parc Naturel Marin de
Mayotte**

Vote : unanimité

Le CSPN propose ses compétences en tant qu'appui scientifique auprès du Parc Marin pour apporter des avis (plan de gestion, protocoles de suivi, mise en place d'indicateurs...). Le CSPN attend l'avis de l'Agence des aires marines protégées sur cette proposition.

Avis n°2012-08 :

Le CSPN se propose en tant qu'appui scientifique auprès du Parc Marin pour apporter des avis. Le CSPN attend l'avis de l'Agence des aires marines protégées sur cette proposition.

Le Président du CSPN



Chamssidine Houlam